Trentième Année. — N° 128 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. VENDREDI 8 MAI 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 7 MAI 1885

LES NÉGOCIATIONS

Les affaires de l'Afghanistan ont décidément pris une tournure pacifique. La question délicate, celle de savoir si, dans l'affaire du 30 mars, les torts avaient été du côté des officiers russes, ou des officiers afghans, cette question, disons-nous, a été, d'un commun accord, laissée dans l'ombre. On va soumettre à un arbitrage, non pas la conduite du général Komaroff, mais l'interprétation de l'accord du 17 mars. L'arbitrage, dans ces conditions, aura un caractère purement platonique. L'arbitre, qui sera probablement le roi de Danemark ou le roi des Belges, n'aura pas à se prononcer sur une question de fait, mais sur une question de jurisprudence, qui, au fond n'a qu'un intérêt très sécondaire. Il pourra parfaitement, dans son jugement, donner raison à la fois aux deux parties. On ne voit pas trop à quoi peut servir cet arbitrage, à moins qu'il ait pour objet l'amusement de la galerie.

Quant à la question de la délimitation des frontières, elle sera l'objet de négociations directes entre le gouvernement russe et le gouvernement anglais. En résumé, les choses sont ramenées au point où elles étaient avant le combat du 30 mars. On passe l'éponge sur cette affaire qui avait si fort ému le public anglais. Parlons net : le gouvernement anglais a compris qu'il avait commis une grave imprudence en demandant au gouvernement russe de soumettre à une commission d'enquête la conduite du général Komaroff, car pareille proposition ne pouvait pas être admise par le tzar, qui est le chef suprême de l'armée russe et qui, à ce titre, se regarde comme seul juge des actes de ses généraux. En changeant la question d'honneur militaire, en une question d'interprétation d'un document diplomatique, M. Gladstone a trouvé un excellent terrain de conciliation : il a fort habilement retourné son char. L'arbitrage masque la retraite de l'Angleterre, retraite honorable, d'ailleurs, et qui s'accomplit en bon ordre.

Sur la seule question qui, en réalité, reste pendante, celle de la délimitation de la frontière, entre les possessions russes et celles de l'Emir d'Afghanistan, il est probable que l'accord finira par se faire. Si les Russes voulaient, dès à présent, franchir le Paropamisus et annexer Hérat, les Anglais feraient la grimace et peut-être se fâcheraient-ils. Mais les Russes ne tiennent pas à prendre Hérat, pour le moment du moins ; ils l'ont toujours dit, et il n'y a pas de raison de douter de leur sincérité. Ils ne demandent qu'à garder l'oasis de Penjdeh, et cela pour deux motifs : d'abord parce qu'ils ont mis la main sur ce district du Turkestan et que la Russie ne lâche jamais ce qu'elle a pris; ensuite parce que Penjdeh commande une des routes qui mènent à Hérat. Or, les Anglais ont découvert, tout récemment, que Penjdeh était une localité sans importance et qui n'avait jamais, d'ailleurs, fait partie de l'Afghanistan. Ils ne feront aucune difficulté de laisser les Russes ajouter ce bourg turkmème à la longue liste de leurs possessions de l'Asie centrale.

L'affaire de la délimitation de la frontière se règlera donc d'une manière ou d'une autre. Sera-ce une paix définitive entre les deux puissances qui se disputent la suprématie en Asie, ou seulement une trève? Quand on aura fixé le tracé de la ligne séparant le territoire russe du territoire afghan, sera-t-on certain que les armées du tzar ne franchiront jamais cette ligne? A en croire certains journaux d'outre-Manche, on aurait, en Angleterre un vague, espoir d'amener le gouvernement russe à regarder comme définitive la nouvelle frontière. Il nous semble peu probable que le cabinet de Pétersbourg consente à prendre de pareils engagements. La Russie n'a aucune raison de se lier pour l'avenir; et l'Angleterre n'est pas tout à fait en situation de dire à la Russie ce que le Seigneur disait à la mer : « Tu n'iras pas plus loin. »

Forcément, fatalement, la Russie ira plus loin que Penjdeh, plus loin même qu'Hérat. Elle se trouve aujourd'hui en contact avec les possessions de l'émir d'Afghanistan ; elle se trouvera, dans un temps plus ou moins éloigné, en contact avec les possessions de l'Angleterre elle-même.

L'Angleterre pourra arriver à retarder la marche de la Russie vers l'Inde. Elle ne pourra pas arriver à l'arrêter. Elle ferait sagement d'envisager, dès à présent, cette situation et de l'accepter. Après tout, pourquoi l'Angleterre ne pourrait-elle pas supporter, en Asie, le voisinage d'une grande nation civilisée ? L'Asie est assez grande pour que la domination anglaise et la domination russe y puissent vivre à l'aise, l'une à coté de l'autre. L'Angleterre craindrait-elle de ne pas rester maîtresse de l'Inde, le jour où la Russie sera aux portes de la grande péninsule cis-gangétique ? De pareilles appréhensions nous paraîtraient peu fondées.

De deux choses l'une : ou les populations de l'Inde sont résignées à leur sort actuel et satisfaites de vivre sous le joug de l'Angleterre, et alors le contact de la Russie ne pourra pas ébranler leur *loyalisme* ; ou elles aspirent à l'indépendance, et alors elles ne s'inquiéteront pas, pour revendiquer leurs libertés, de savoir si les Russes sont un peu plus près ou un peu plus loin des rives de l'Indus.

Le danger, pour la sécurité de l'empire anglais de l'Inde, s'il existe, est dans les aspirations des populations indigènes, et non pas dans les ambitions de la Russie. Il est possible que les millions d'Asiatiques que l'Angleterre gouverne se soulèvent un jour au cri de : « L'Inde aux Indiens ! » Mais en admettant qu'un parti *nationaliste* indien puisse se constituer dans l'Inde, ce dont, pour notre part, nous doutons fort, ce parti ne se mettrait pas sous la protection de la Russie.

Quant à la Russie, elle a intérêt, au point de vue des besoins de son commerce, à se mettre en communications faciles et rapides avec l'Inde.

Mais elle n'aura jamais intérêt à prendre l'Inde. Nous assistons à la lutte pour les routes de l'Inde, mais non pas à la lutte pour l'Inde.

Suspension de traitements ecclésiastiques

Les journaux officieux publient la note suivante :

Le conseil d'Etat a examiné, hier, la question de savoir si, dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, le gouvernement a le droit de suspendre ou de supprimer, par mesure disciplinaire, les traitements des desservants des paroisses.

Le conseil d'Etat, qui, dans un avis antérieur, a reconnu ce droit à l'égard des desservants de la métropole, applique la même solution aux colonies.

Son nouvel avis s'appuie, notamment, sur ce que le gouvernement s'est toujours réservé un pouvoir plus étendu et une action disciplinaire plus énergique, sur le clergé des colonies que sur celui de la métropole.

Le conseil d'Etat constate qu'il en était ainsi avant le Concordat, sous l'empire de l'ordonnance du 22 novembre 1781, et que, lors de l'érection de trois évêchés, en 1851, dans nos grandes colonies, le gouvernement n'a pris aucun engagement au sujet des traitements des desservants, entendant par là réserver son entière liberté d'action sur ce point.

Naguère — c'était dans la séance du 10 mars 1885 — M. Goblet s'élevait contre la politique de persécution hypocrite et lâche, dont les suspensions de traitement, inaugurées en 1883, avaient marqué le point culminant.

Nous constatons que le premier acte du cabinet dans lequel M. Goblet exerce les fonctions de ministre des cultes, a été de provoquer une extension nouvelle de cette jurisprudence, qui ne viole pas seulement le droit, mais aussi la lettre de la loi, jurisprudence que le conseil d'Etat lui-même n'avait admise que par surprise, sur la foi de textes que M. Flourens avait pris le soin de tronquer.

Gambetta, qui avait dit : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi », ajoutait, dans son jargon de commis-voyageur, que la guerre au cléricalisme ne devait pas être « un article d'exportation ». On ne prétendra plus que le ministère Brisson se traîne à la remorque de la coterie opportuniste, car il répudie les instructions du Maître... dans leur seconde partie.

M. Ribot a lieu de se réjouir de l'accueil fait à son appel, en faveur de la pacification religieuse ; il peut espérer et annoncer la prochaine cessation de ce qui est devenu « une véritable guerre aux croyances religieuses ». Allons! de séduisantes perspectives s'ouvrent pour les catholiques !

DISCOURS DE N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII

AUX PÈLERINS ALLEMANDS

LE DIMANCHE 3 MAI 1885

« Chers fils,

» La douce joie que votre présence Nous cause » aujourd'hui est accrue et complétée par la dé» claration qui vient de Nous être faite, des senti» ments et des motifs qui vous ont amenés à venir » ici vénérer ce Siège Apostolique. C'est pourquoi, » vous embrassant tous dans Notre affection pa» ternelle, Nous approuvons vos communes réso» lutions, et, plaçant principalement Notre espé» rance en Dieu, qui est l'auteur et le soutien des » bons propos, Nous avons la confiance que de » cette ville de Rome, reine du monde chrétien, » que Pierre a consacrée par l'effusion de son sang » et par l'institution de son Siège pontifical, vous » emporterez, selon votre désir, une ardeur nou» velle pour la pratique des vertus chrétiennes et » surtout de la fermeté d'âme qui vous est, au » temps présent, si nécessaire.

» Nous suivons d'un œil attentif les affaires re» ligieuses de l'Allemagne et, depuis longtemps, » Nous admirons les nobles et glorieux travaux » de tant d'hommes éminents, pour la défense de » la religion de leurs pères, le zèle de la multitude » des fidèles dans la pratique de la piété, leur fidé» lité constante au Pontife romain, leur soumis» sion empressée envers les évêques, leur libéralité » et leur actif dévouement dans toutes les œuvres » de charité. Nous ne pouvons, non plus, omettre » ce puissant élément de salut, l'accord des es» prits et des volontés. De nombreux témoignages » attestent cette concorde, et entre autres vos con» grès annuels, où vous assignez à vos efforts » communs ce qui vous paraît le plus propre à » favoriser les progrès de la religion et du bien » public.

» C'est pourquoi, dès le début de Notre pontificat, » Nous Nous sommes appliqué à rechercher les » moyens de rendre au catholicisme la liberté et » la paix en Allemagne. Nous avons pris, de bon » cœur, l'initiative de l'œuvre de pacification, et, » depuis, la longueur du temps n'a rien diminué de » Notre sollicitude première. Nous avons apporté, » dans le maniement de l'affaire, une parfaite » équité et une condescendance aussi grande que » le devoir le permettait. Nous sommes toujours » dans les mêmes dispositions, et Dieu veuille » qu'une conclusion se produise enfin, qui assure » solidement la concorde et rétablisse la tranquil» lité que les catholiques appellent depuis long» temps de leurs vœux : ce qui serait, à Notre ju» gement, un très grand bien, non seulement pour » l'Eglise, mais aussi pour l'empire d'Allemagne.

» Cela étant, et avec la préoccupation et le souci » que Nous cause cette grave affaire, Nous vou» lons, chers fils, que vous tous, qui aimez la foi » chrétienne, vous unissiez généreusement vos » efforts aux Nôtres pour une autre œuvre d'inté» rêt public. Nous entendons parler de la persévé» rance avec laquelle on doit résister aux ennemis » de la religion et de l'ordre civil, principalement » à ces sociétés perverses, condamnées par l'auto» rité de l'Eglise, dont les tendances et les desseins » sont assez connus. Il faut nommément bien mé» riter de l'intérêt public en consacrant, comme » vous le faites, tous vos soins et toutes vos forces » à refouler les progrès du *socialisme*, lequel cher» che à renverser les fondements mêmes de la » société humaine.

» Contre un si grand mal, on ne saurait atten» dre de remèdes plus sûrs que de la religion » chrétienne. Que les chrétiens lui demandent » donc les moyens à l'aide desquels ils puissent » conjurer, autant que possible, la gravité des pé» ril présents.

» Enfin, vous inspirant de la bienfaisance et de la » charité, appliquez-vous à améliorer le sort des » prolétaires et des ouvriers. Soyez bien persuadés » que tout ce que vous dépenserez d'activité, d'in» telligence et de soins pour servir leurs intérêts, » sera on ne peut mieux employé, parce qu'ils » sont dignes, entre tous, de sollicitude et que leur » vie est plus exposée aux pernicieuses séductions » et aux embûches des méchants.

» Grâce à la pratique de ces vertus, vos mœurs » mêmes attesteront que ceux-là sont, en tout pays, » les meilleurs citoyens qui observent le plus fidè» lement les préceptes de la foi chrétienne. Nous, » cependant, Nous demandons à Dieu qu'il vous » assiste dans l'accomplissement de tous vos de» voirs, et, comme gage des biens célestes et té» moignage de Notre particulière bienveillance, » Nous vous accordons affectueusement, dans le » Seigneur, à vous, chers fils, à vos familles et à » tous les catholiques de l'Allemagne, la bénédic» tion apostolique. »

REVUE DE LA PRESSE

Nous avons signalé les plans et les projets d'avenir prêtés à M. Jules Ferry. M. Jules Simon raille agréablement, dans le *Matin*, ces plans et ces projets, et dit d'abord :

Je crois fort heureusement qu'il y a, dans tous ces projets, beaucoup de fantasmagorie, mêlée à quelques vérités. On prête à M. Ferry des prétentions qu'il n'a pas. Ses amis l'aiment trop. Ils veulent absolument lui faire jouer le rôle de Gambetta, parce qu'ils tiennent à être de la cour d'un dictateur. Je ne vois rien, dans sa conduite, qui ne s'explique naturellement. Il n'a pas eu la pensée de rassurer l'Angleterre ; il a dit son opinion à lord Lyons, qui désirait la connaître. Il a écrit à un journaliste une lettre polie, en réponse à une lettre respectueuse ; cela preuve qu'il a du monde. Il déclare, dans cette lettre, qu'il n'y a pas d'autre politique à suivre que la sienne. J'en conclus seulement qu'il ne souscrit pas à la sentence du 30 mars. Voudriez-vous qu'il fît son *mea culpa* ? Je trouve moi-même que cette sentence n'a pas été correctement rendue, et qu'en bonne justice, il aurait pu récuser plus de la moitié des juges.

Et, après avoir dit que les amis de M. Ferry ressemblent assez aux anabaptistes du *Phrophète*, de Meyerbeer, M. Simon examine qu'elle sera, lors de son retour, la situation de l'ancien président du conseil :

Il sera, par la force des choses, l'homme le plus puissant de la Chambre. Il n'aura rien à faire pour cela, après cette longue alliance et avec la solidarité d'intérêts et de responsabilités qui en est la suite. Que ferait-il de cette puissance ? Il est clair qu'il s'en servira pour influer sur les élections, soit en dominant le cabinet, soit en le renversant. Sur ce point-là, je suis d'accord avec les anabaptistes. Il paraît même certain, à présent, qu'il prendra le dernier parti, malgré les promesses des premiers jours, car ces promesses ne pouvaient être que conditionnelles, et le cabinet, après quelques hésitations, a tiré les premiers coups de fusil. Quelle sera l'issue de la lutte ? Personne ne peut le savoir, parce que, pour mettre le comble à la bizarrerie de la situation, c'est la droite qui décidera de la victoire.

Même s'il est victorieux, M. Ferry ne prendra pas officiellement le pouvoir. Il est probable qu'il ne le pourrait pas ; il est douteux qu'il le désire. Il aimera mieux se réserver et faire donner l'assaut au suffrage universel par ses lieutenants. Le résultat est pour lui d'un intérêt immense ; on voit, on sent que s'il parvient à former une majorité opportuniste, après les élections, il devient notre maître à tous, et pour un assez long bail.

J'avoue que je ne le désire pas, car j'ai le défaut d'aimer la liberté, et voilà bien longtemps que j'ai des maîtres.

Si les candidatures devaient se discuter avec indépendance, je n'aurais pas d'inquiétude. La position de M. Ferry et de ses amis serait trop difficile.

Il dirait qu'il est entré, la dernière année, dans la voie des économies ; mais on lui répondrait qu'il a ouvert et creusé le déficit.

Il dirait qu'il a fini la guerre avec la Chine. Mais on lui rappellerait que c'est lui qui l'a commencée et que nous y avons perdu, par sa faute, plusieurs milliers d'hommes et plusieurs centaines de millions en argent, sans compter l'usure des vaisseaux et des engins de guerre.

Ils se vanterait d'avoir laïcisé les écoles et les hôpitaux, et rendu le recrutement du clergé impossible ou très difficile, par la suppression des bourses de séminaires. Mais on lui crierait, d'un côté, qu'il n'est pas allé jusqu'au bout, puisqu'il y a encore le budget des cultes, et de l'autre, qu'il est responsable non seulement des énormités qu'il a faites ou qu'il a permises, mais de toutes celles qu'il a rendues possibles en frayant la route.

Et M. Simon conclut :

Malheureusement on ne peut pas compter cette année, sur la discussion, et je ne sais pas quand on pourra compter sur la raison. A considérer la bataille acharnée qui se livre autour des portefeuilles, et spécialement du portefeuille de l'intérieur, tous nos grands hommes d'Etat ont bien l'air de vouloir traiter le suffrage universel comme ils traitent les minorités dans les deux Chambres, et de lui apporter des candidatures toutes préparées, auxquelles il n'aura plus qu'à donner l'*exequatur*.

Ces élections, faites à Paris, dans le cabinet du ministre de l'intérieur, en pleine République, seront pour M. Ferry une scène amusante de la comédie humaine. Elle lui rappelleront les bons temps de l'Empire et les éloquents discours que nous faisions, lui et moi, sur la candidature officielle.

On voit que M. J. Simon sait toujours lancer le trait.

LA GUERRE DE CHINE

Une dépêche du général Brière de l'Isle

Le ministre de la guerre a reçu du général Brière de l'Isle la dépêche suivante :

« Hanoï, 5 mai, 9 h. soir.

» M. Rocher est actuellement à Hong-Hoa, où je l'ai envoyé rejoindre la mission chinoise.

» L'évacuation continue sur le fleuve Rouge, mais lentement.

» La mission partie pour Than-Quan n'est pas encore revenue. »

Promotions dans la Légion d'honneur

Le *Journal officiel* de ce matin contient la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de M. Foret, capitaine de frégate, aide de camp de l'amiral Courbet, et du colonel d'artillerie de marine de Poyen-Bellisle, actuellement à Formose ; au grade de chevalier, de M. l'abbé Rogel, aumônier de l'escadre de Chine; de M. de Maupou d'Abbeges, enseigne de vaisseau, pour services exceptionnels pendant le naufrage de l'*Oise*, et de M. Robillard, lieutenant de vaisseau de l'escadre de Madagascar.

Retour de convalescents

Marseille, 6 mai. — Demain, à la première heure, est attendu ici le paquebot *Melbourne*, des Messageries maritimes, ramenant du Tonkin cent cinquante blessés ou convalescents.

LE CONFLIT ANGLO-RUSSE

L'ARBITRAGE

Londres, 6 mai, soir. — Le roi Christian de Danemark a déclaré, dans un conseil tenu hier à Copenhague, que, s'il était sollicité par les deux puissances, il accepterait le rôle d'arbitre entre l'Angleterre et la Russie, sur l'interprétation de l'arrangement du 17 mars.

Nous recevons, d'autre part, à minuit, de notre correspondant de Berlin, la confirmation de la nouvelle qui précède.

NOUVELLES DU JOUR

M. J. Ferry en voyage

Paris, 6 mai. — M. Ferry se proposerait de quitter bientôt l'Italie, où il se trouve en ce moment avec Mme Jules Ferry ; l'ancien président du conseil irait en Tunisie, de là à Constantine et de Constantine à Alger, d'où il s'embarquera pour Marseille.

L'élection sénatorial de la Manche

Paris, 6 mai. — Les électeurs sénatoriaux conservateurs de la Manche ont fait choix, comme candidat pour l'élection qui doit avoir lieu le 7 juin, de M. l'amiral comte de Gueydon, originaire de ce département. On connaît la brillante carrière de l'amiral, qui fut gouverneur général de l'Algérie et est grand'croix de la Légion-d'Honneur.

M. Andrieux candidat en Corse

Paris, 6 mai. — On assure que M. Andrieux, député du Rhône, ne se représentera pas dans ce département et posera sa candidature en Corse.

M. de Lesseps à l'Elysée

Paris, 6 mai. — M. Ferdinand de Lesseps, le nouvel académicien, a été reçu, ce matin, à l'Elysée, par M. le président de la République. M. de Lesseps était accompagné de ses deux parrains, MM. Victor Hugo et Edouard Pailleron, et de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

Selon la coutume, M. Jules Grévy a retenu les visiteurs à déjeûner.

L'insurrection au Cambodge

Paris, 6 mai. — On lit dans *Paris* : « Nous apprenons ce matin que la discussion du traité de protectorat conclu avec le Cambodge est retardée à raison des événements qui se déroulent actuellement dans le royaume de Noredom, où quelques bandes de pillards sont pourchassées par de petites colonnes françaises. »

L'ambassadeur de France au Quirinal

On lit dans la *Patrie* :

« Il est fort question, dans le monde diplomatique, du remplacement, plus ou moins prochain, de M. Decrais, ambassadeur de France près le Quirinal. »

Le procès Lutaud contre le « Monde »

Paris, 6 mai. — Aujourd'hui est venue, à la chambre des appels correctionnels, l'affaire Lutaud, sous-préfet de Boulogne, contre le journal le *Monde*. L'arrêt a été remis au mardi 12 mai.

M. de Neuville

Paris, 6 mai. — On lit dans la *France* :

« Nous avons fait prendre cette après-midi, à 2 deux heures, des nouvelles de la santé du peintre de Neuville, qu'on disait très malade. Hier même, le bruit de sa mort avait couru. Il n'en est rien heureusement. L'état de santé de M. de Neuville ne s'est nullement aggravé.

La Chine et la Russie

Berlin, 6 mai. — Dans les cercles diplomatiques, on assure que la Chine menace d'avoir recours aux armes, si la Russie se refuse de soumettre le différend relatif à la rectification de la frontière de Manchurie, à l'arbitrage d'une commission de délimitation.

Visite de l'empereur d'Autriche au roi Humbert

Vienne, 7 mai. — La *Vorstadter Zeitung* assure que des pourparlers ont été entamés entre le comte Kalnocky et M. Mancini au sujet de la visite de l'empereur d'Autriche au roi Humbert. L'empereur serait disposé a rendre la visite au roi d'Italie à Monza ou à Milan.

Entrevue des trois empereurs

Vienne, 6 mai. — Il paraît aujourd'hui certain que l'empereur de Russie rendra visite à l'empereur d'Autriche vers la fin d'août, pour répondre à la même courtoisie que lui fit ce dernier l'an passé. Comme c'est le temps où Guillaume prend les eaux à Gastein, on pense que celui-ci prendra part à l'entrevue.

Missions catholiques du Haut-Congo

Rome, 6 mai. — On étudie au Vatican un projet pour créer à Louvain un séminaire pour les missions catholiques du Haut-Congo.

Une arrestation à Berlin

Berlin, 6 mai. — Un individu a été arrêté pour avoir jeté des pierres contre une fenêtre du palais impérial ; il a déclaré qu'il était un ouvrier inoccupé.

L'empereur était absent du palais.

COULISSES DU PARLEMENT

SÉNAT

Paris, 6 mai. — Le Sénat bureau nommera demain un membre de la commission du scrutin de liste, en remplacement de M. Denôle.

La commission se réunira après la séance, et abordera la discussion, non point du principe, qu'elle a déjà admis à l'unanimité, mais des détails d'application.

On prévoit un assez sérieux débat sur la question des étrangers et des électeurs inscrits.

Les bureaux qui avaient en mars, élu membres de la commission des finances MM. de Freycinet et le général Campenon, nommeront demain deux nouveaux commissaires en leur lieu et place.

CHAMBRE

Nous croyons savoir que le gouvernement a fixé au 11 octobre la date des élections générales.

Le scrutin de ballotage se fera le 25 octobre.

M. Pieyre, député du Gard, déposera demain, sur le bureau de la Chambre, une proposition tendant à accorder une médaille commémorative à tous les soldats et marins qui ont pris part à l'expédition du Tonkin.

Le rapport de M. Remoiville sur la réforme de la législation des protêts sera appelé demain.

Disons seulement que les articles 161 et 162 du code de commerce seront suivis d'un article ainsi conçu : « Les jours fériés légaux ne sont pas compris dans le délai prescrit pour le protêt. Les lundis de Pâques, et de la Pentecôte, seront considérés comme jours fériés. »

MM. Laisant et Delafosse seront entendus demain par la commission d'initiative au sujet de la mise en accusation du ministère Ferry. La commission a également décidé de prendre connaissance des procès verbaux de la commission du Tonkin restés secrets.

Elle a enfin pris en considération une proposition de M. Girard, tendant au renouvellement partiel de la Chambre, et écarté celle de M. Pieyre, instituant le vote obligatoire.

Par suite de la mort de M. Varamben, et de la nomination de M. Forichon, un mouvement judiciaire est en préparation au ministère de la justice.

On sait que la Chambre doit discuter demain le traité de Hué.

Il convient de faire remarquer à ce sujet que M. de Freycinet n'a pas demandé à la Chambre de discuter en même temps le traité du Cambodge.

La raison en est que le ministre de la marine a voulu compulser la correspondance échangée entre le gouverneur de la Cochinchine et le gouvernement, avant de laisser s'engager un débat public sur cette question.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS

Bruxelles, 6 mai.

La pluie n'a pas discontinué un instant à Anvers, et hier, c'est à peine si nous avons eu quelques éclaircies. Quelle pluie et quelle boue ! Heureusement, les voitures ne manquent pas et le service des tramways est si bien organisé, qu'on peut, à tout moment, se rendre de la gare ou des principaux quartiers de la ville à l'exposition, sans retard et sans difficulté. Il est vrai qu'en vingt-quatre heures le nombre des étrangers a bien diminué. Il y a cependant beaucoup de monde dans les galeries du palais. Les installations complètes sont assez rares, mais si peu qu'on en trouve, elles suffisent pour contenter la curiosité de cette foule de visiteurs.

On vient de me montrer un dessin, représentant la façade du palais, telle qu'on la verra quand elle sera terminée. Cette façade, se détachant nettement sur le fond nuageux du ciel, loin de toute autre construction, sans avoir peut-être l'aspect monumental qu'on a voulu lui donner, produira certainement bon effet. Elle se compose d'un beau portique en forme d'arc de triomphe, surmonté d'une mappemonde. Des deux côtés s'élèvent des tourelles qui recevront chacune un phare électrique et des ascenseurs. Du haut de ces tourelles on jouira d'un coup d'œil splendide, sur la ville et l'interminable plaine qu'arrose l'Escaut. Mais pour les amateurs de ce genre de spectacle, il y aura mieux : un ballon captif balance son flanc énorme au-dessus de la ligne des constructions. Il n'y a plus d'exposition qui se respecte sans ballon captif.

Orientons-nous dans le palais. Au centre, une grande nef, coupée en deux parties ; la première est réservée à la Belgique, la seconde appartient à la France. Cette nef conduit en droite ligne à la galerie des machines. A notre droite, voici de nouveau la Belgique, puis l'Italie et l'Autriche ; en équerre, sur les travées latérales, les Etats Unis, les petites républiques américaines, l'Espagne, le Brésil, la Suisse, l'Empire ottoman, la grande salle des fêtes où aura lieu l'exposition d'horticulture, et la Russie. J'allais oublier la principauté de Monaco. A gauche de la grande nef, les Pays-Bas, l'Angleterre, le Canada, l'Allemagne, la France encore, puis la Suède et la Norwège. La Belgique occupe une superficie de 25.000 mètres, la France 20,000, l'Allemagne 6,500, l'Italie 4,000, l'Angleterre 3,600. L'exposition de Monaco tiendra, tout entière, dans un carré de dix mètres de côté ; mais le tout n'est pas d'avoir une maison petite, encore faut-il la meubler. Que vont nous montrer les Monégasques ? Quelques palmiers et une table de trente et quarante ?

Parcourons maintenant, si vous le voulez, les galeries, en nous arrêtant devant les quelques installations qui, dans ce fouillis de caisses, de ballots jetés pêle-mêle, de tréteaux vides, et de vitrines dégarnies, attirent d'abord l'attention. Un mot des merveilleuses dentelles de la section belge. J'estime qu'elles retiendront longtemps le regard de nos coquettes. On ne peut rien imaginer de plus fin, de plus délicat, comme dessin et comme travail. Malines et Bruxelles sont les deux centres principaux de cette industrie, qui fait vivre une partie de la population féminine. Çà et là, des vitrines, ornées avec goût, étalent à nos yeux toutes les séductions du luxe : les robes, les chapeaux, les étoffes soyeuses, les broderies d'or et les bijoux. En appuyant à droite, je note, en passant, une chaire gothique monumentale, en bois de chêne, sculptée et fouillée comme celles que nous ont conservées les vieilles cathédrales flamandes ; un peu plus loin, un autel en marbre blanc, d'un beau style et qui, en quittant Anvers, ira orner la nouvelle église de Wattrelos, près Roubaix. Nous arrivons à l'exposition de la « Société commerciale industrielle et maritime d'Anvers » ; c'est un grand portique à quatre colonnes, et s'élevant jusqu'au cintre en forme de pyramide ; il est fait de tous les objets qui alimentent le commerce d'Anvers, que l'industrie transforme ou met en œuvre : produits coloniaux de toutes sortes, en caisses, ballots, fûts d'origine et superposés de telle façon que l'ensemble produit l'effet le plus pittoresque.

Si Anvers est fier, à bon droit, de l'importance de son commerce, la Belgique entière doit l'être plus encore, des progrès rapides qu'a faits son industrie, et qu'avec un légitime orgueil elle nous invite à admirer. Dans cet ensemble de produits de premier ordre, on aurait peine à trouver des lacunes. Sans égale pour la dentelle, Malines rivalise avec Beauvais par ses tapisseries ; Liége expose ses armes de guerre et de chasse ; plusieurs villes ont envoyé des draps et des cotonnades d'exportation, qui luttent sur les marchés coloniaux avec ceux de l'Angleterre ; dans la galerie des machines, la grande usine Cockerill occupe une place considérable ; mais elle n'est pas seule ; d'autres constructeurs nous montrent des chaudières, des machines, des métiers à tisser, des presses d'imprimerie, où sont réunis les derniers perfectionnements ; dans quelques jours, le public curieux assistera à la fabrication complète du papier, depuis la cuve, où viennent se désagréger et se réduire en pâte les chiffons de lin, les bois, les pailles qui forment la matière première, jusqu'au cylindre où s'enroule le papier collé, sec, prêt à servir, le papier de luxe ou d'emballage, et ce papier de journaux qui, même à Paris, fait concurrence à nos papeteries françaises, jadis si florissantes.

Vous savez quelle est l'importance des charbonnages belges. Ils font une exposition qui n'est malheureusement pas achevée, et où l'on verra l'installation complète d'une mine, avec ses puits, ses treuils, ses ventilateurs et ses moindres accessoires. En continuant notre promenade, nous nous arrêtons devant une porte en fer forgé, un vrai chef-d'œuvre ; derrière est l'exposition collective des brasseurs. C'est une brasserie complète montée sur deux étages. Là encore, on pourra étudier tous les détails de la fabrication : au rez-de-chaussée est un comptoir de dégustation ; la bière est la boisson du pays, et ce comptoir est très entouré de clients. Des plaques de cuivre indiquent le nom des brasseurs exposants. Désignez-vous l'un d'eux, on tourne un robinet et vous êtes servi. J'ai vu des Belges amateurs se livrer à un consciencieux travail de comparaison ; cette étude ne va pas sans absorber chopes sur chopes ; mais on me dit qu'un Wallon ou un Flamand sait ainsi ingurgiter vingt-cinq ou trente verres de bière, sans en être autrement incommodé.

Je me laisse tenter, je prends un verre, en donnant un nom au hasard. Ce qu'on me sert n'est pas absolument mauvais, mais je n'éprouve nulle envie de recommencer. Quelque dix mètres plus loin, on s'arrête devant les immenses colonnes de cuivre et les serpentins sans fin d'une distillerie qui ferait rêver les héros de M. Zola ; mais on n'y débite pas de genièvre. Pendant que je cherche mon chemin à travers le dédale de planches, de caisses et de colis, un gardien m'aborde, la casquette à la main : « — S'il vous plaît, monsieur, c'est l'heure. » On va fermer, et je sors en faisant de mélancoliques réflexions sur l'urbanité de ces Flamands, comparée à la brusquerie grognonne des gardiens de nos expositions et de nos musées, lorsque, à l'heure règlementaire, ils font évacuer les salles. — Edmond ACHARD.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

LA SITUATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE A ROUBAIX ET A TOURCOING. — La saison actuelle — dite d'hiver — a mal débuté.

Les craintes de guerre entre l'Angleterre et la Russie, les événements du Tonkin, les circonstances qui ont attiré la chute du cabinet du ministère Ferry, ont aggravé la crise, déjà très aiguë, qui pèse depuis plusieurs années sur le commerce et l'industrie. Depuis quelques jours, cependant, une détente est signalée sur les marchés cotonniers de New-York, de Liverpool et surtout du Havre.

Les nouvelles plus rassurantes reçues de Londres, sur le conflit qui menaçait d'éclater, ont produit une réaction ; les dépêches constatant maintenant une hausse, que la situation très forte de l'article devrait rendre plus importante.

Pendant le premier trimestre de cette année, il est arrivé par la gare de Roubaix, environ 800 tonnes de coton brut, en plus que pendant la même période en 1884.

Voici, du reste, les chiffres qui nous sont